

## DANS L'AGENDA du



### Loto

Les Dimanches 17 Mars et 28 Avril  
Salle des Fêtes  
Ouverture des portes à 13h  
Réservations au 06.25.32.71.68

### Théâtre

LA MERIDIENNE  
THÉÂTRE DE LUNEVILLE - SCÈNE CONVENTIONNÉE

### LONGUEUR D'ONDES

Par Compagnie TROIS-SIX-TRENTE

Vendredi 1<sup>er</sup> et Samedi 2 Mars

20h30 – Galaxie – Zone de Loisirs à Damelevières

13 € par adulte - Réservation au : 03.83.71.43.62

Le Théâtre des Aperçus présente MADE IN COLOMBIA

Vendredi 22 Mars 20h30 – Salle des Fêtes

Des échanges et réflexions autour de l'agriculture et la famille

Organisé par le Comité des Fêtes – Entrée Libre



### Comédie Musicale



Le 20<sup>ème</sup> siècle en danse et chansons

Écrite et mise en scène par

Emilio Ferrara

« SKYDANCE »

Samedi 4 Mai 2019

Chapiteau Galaxie – Zone de Loisirs

30 Danseurs, Chanteurs et plus de 200 costumes

Pour un spectacle de 2h30

Tarifs 25 € - 20€ et 15 €

Réservation en mairie 03.83.75.70.77

## SOLIDARITE

### C.C.A.S.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous pour toute difficulté rencontrée auprès de Mme Karine RYZYNSKI, Conseillère en économie sociale et familiale au 03.83.75.70.77 en Mairie de Damelevières

Les permanences ont lieu les **Lundis de 14h à 17h00** et les **Judis de 14h à 17h00**

#### • Analyse des Besoins Sociaux – ABS

La commune de Damelevières réalise une **Analyse des Besoins Sociaux**, de sa population sur la période du 21 Février au 21 Mars 2019. Cette analyse est coordonnée par le CCAS. Des urnes de collecte seront installées en Mairie et au CCAS – Résidence Autonomie A. Claudel 2 Rue de la Résistance. Des questionnaires de l'ABS seront également à disposition.



La Municipalité et le CCAS de Damelevières ont mis en place un service GRATUIT pour emmener des personnes ayant des difficultés de locomotion pour faire des courses, soit au marché, soit dans un supermarché des environs.

Ce service est assuré par des bénévoles tous les derniers jeudis du mois à 14h.

**Renseignements et Inscriptions OBLIGATOIRES au 03.83.75.75.23**



### DON DU SANG

Mercredi 17 Avril

De 16h à 19h30

Salle des Fêtes – Damelevières



### Bourse à la Puériculture

Salle des Fêtes

Dépôt : Vendredi 8 Mars de 8h30 - 12h30 et 13h30 - 18h

Vente : Samedi 9 Mars de 9h - 12h30 et 14h - 17h

Retrait des invendus : Lundi 11 Mars de 13h30 - 17h30



### Un toit pour les orphelins du Togo

Vente de Saint-Nectaire Fermier AOP

27 € le saint nectaire de 1,5 kg

date limite de commande le 12 Mars 2019

Commande par téléphone au

06.34.40.36.39 ou 06.18.67.06.13 et 03.83.75.75.93

On a tous le même soleil !

### Concert Gratuit en faveur des Orphelins du Togo

Le groupe « Les Trois El » et la Chorale « Var'Enchanté »

**Dimanche 3 mars à 15h Église de Damelevières**

Pour les vœux généreux et sensibles à notre cause, une corbeille sera à disposition à l'Entrée de l'Église.

## COMMERCE

Courtier en prêt immobilier et assurance.

Émilie ANTOINE

06.27.13.25.91



[emicourtage@gmail.com](mailto:emicourtage@gmail.com)

[www.facebook.com/emicourtage](https://www.facebook.com/emicourtage)

# VILLE DE DAMELEVIÈRES

*de quoi s'y plaire !*

N°9 – FEVRIER 2019



Madame, Monsieur,

Le 8 février, la Commune de Damelevières s'est vue décerner le **Label « Ville active et sportive »** par le « Comité National des Villes Actives et Sportives » pour les trois prochaines années.

Il met en lumière les importants liens entre la commune et les associations sportives. Des relations de partenariat, de confiance et de respect mutuel se sont au fil des années développées. C'est une véritable force qui nous permet de construire collectivement des projets de manifestations et de développement de nos installations sportives pour favoriser la pratique du sport par et pour tous.

Ce sont les passions partagées du sport et de notre territoire qui nous guident pour faire vivre ensemble notre devise « Damelevières de quoi s'y plaire ! ».

Cette attribution est une véritable reconnaissance pour notre territoire, pour la collectivité mais surtout pour les bénévoles qui s'investissent au quotidien au sein de nos associations pour vous proposer une plus grande diversité sportive.

Très sincèrement,  
Christophe SONREL.



Imprimé par nos soins – Merci de ne pas jeter sur la voie publique.



## Rapport d'orientation budgétaire 2019 - 3224 habitants au 31.12.2018.

### En fonctionnement

- Des recettes plus importantes : belle saison au bassin de plein air et des évolutions fiscales (augmentation droits de mutation)
- La Dotation Générale de Fonctionnement est en diminution depuis 2012. (710 000 € en 2012 / 585 000 € en 2018)
- Augmentation des dépenses de personnel, et diminution des charges de gestion et de l'emprunt.
- Résultat comptable de près de 700 000 € soit 24% des recettes.

### En investissement

- 900 000 € de dépenses d'investissement en 2018 financés par l'excédent de fonctionnement, les subventions et l'emprunt nécessaire.
- La dette de la commune est tout à fait en deçà des maximums contrôlés par la Chambre Régionale des Comptes.

### Prospective

- Maintien des dépenses de fonctionnement.
- Mutualisation des dépenses
- Maintien des taux d'imposition.

### Plan pluriannuel d'investissement

- Études sur la réhabilitation de la rue Sainte Libaire. (Travaux en 2020 et 2021)
- Aménagement de l'entrée de la commune : Rue général Leclerc et réfection de la voirie des sorbiers
- Aménagement des accès de la résidence autonomie
- Rénovation de la façade des P'tits Loups.
- Rénovation de la salle des fêtes
- Maison funéraire
- Extension des services techniques
- Le réaménagement de la zone des loisirs est envisagé, après la restauration complète de l'immobilier

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à demander des subventions

- Pour la réhabilitation de la Salle des Fêtes (salle socio-culturelle), Budget total 1 154 248 € avec des subventions à hauteur de 70%.
- Réfection sur les rues des Sorbiers, 141 000 € de travaux prévus. : DETR à hauteur de 40 000 €

Une subvention auprès de la CARSAT : à hauteur de 50% sur les 18800 € de travaux prévus à la résidence autonomie pour l'installation d'un sas d'entrée électrique.

### Demande de subventions à l'unanimité

- Club de canoé kayak (CKCBD) 730 € - Le souvenir français 210 € - Comité des œuvres Sociales (COS) 1 500 €

À l'unanimité le conseil municipal valide un **tarif de nuitée seule à Bussang** : 14,50 €

**Adhésions CNAS** à l'unanimité la cotisation est de 207 € pour les salariés et de 134,50 € pour les retraités.

### Indemnités de fonction adoptées à l'unanimité

**Convention d'occupation du domaine public** pour le développement de la fibre optique adopté à l'unanimité

**Les modifications des statuts de la CC3M** déjà adoptées par le conseil communautaire et sont validées par le conseil municipal à l'unanimité

### Questions diverses

- Représentation « longueur d'ondes » au Galaxy le 1 et 2 mars 2019 CC3M et Méridienne. Réservation auprès de la CC3M
- Collecte des OM : la gendarmerie sera sollicitée pour les dépôts sauvages



**Le CCAS vous invite à échanger sur l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) lors de deux réunions publiques prévues Mercredi 27 Février de 18h à 19h Espace Maurice VILLAUME et Samedi 2 Mars de 10h à 11h Espace Nelson Mandela en mairie de Damelevières**

## URBANISME

### DU RESPECT!



Le stationnement des véhicules est un problème récurrent à Damelevières. Il est nécessaire de rappeler qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs, comme il est interdit de stationner devant les bateaux donnant accès aux propriétés riveraines et tout simplement interdit quand le stationnement est susceptible d'occasionner une gêne pour les secours, camion de pompiers, ambulance ou véhicule de gendarmerie.

Aussi, il nous semble indispensable de rappeler, d'une part, que les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes handicapées circulant en fauteuil roulant.

**Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture....**

Le stationnement sur les trottoirs constitue une gêne passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules sur les trottoirs.

Merci de garer votre véhicule sur les emplacements prévus à cet effet et de faire, éventuellement, quelques pas à pied pour regagner votre domicile.

Nous comptons sur votre compréhension et votre civisme.

## VIE PRATIQUE

### Recensement

Les jeunes filles et garçons nés entre le **1<sup>er</sup> Janvier et le 31 Mars 2003** sont invités à se présenter en Mairie **après leur date d'anniversaire** (avec leur carte d'identité et le livret de famille) en vue de leur recensement obligatoire.

### Pêche

Les cartes de pêche pour les étangs communaux sont disponibles en mairie sur présentation d'une Carte d'identité **18 € pour les habitants de Damelevières, Blainville et Charmois**  
**40 € pour les extérieurs et 7 € pour la pêche à la journée**

### Interdiction de nourrir des chats errants :

Depuis l'année dernière, nous avons organisé une « campagne de chats libres », (stérilisation des chats errants), en partenariat avec la Fondation Clara, afin d'endiguer leur prolifération.

Une prochaine campagne est prévue ce printemps. Pour que ces opérations réussissent, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de nourrir des animaux errants sous peine d'amende.

Vous pouvez consulter le Règlement Sanitaire Départemental de Meurthe et Moselle pour plus d'information.

Merci de votre compréhension.



### Collecte de Tri et Ordures Ménagères – MARS / AVRIL 2019

**Ordures Ménagères - Damelevières et cités Est** (sauf Haut des Places)

Mardis 5, 12, 19 et 26 Mars et 2, 9, 16, 23, 30 Avril

**Ordures Ménagères – Haut des Places** (Damelevières)

Vendredis 1, 8, 15, 22, 29 Mars et 5, 12, 19 et 26 Avril

**Sacs de tri - Damelevières** (sauf cités Est et Haut des Places)

Jeudis 7 et 21 Mars et 4 et 18 Avril

**Sacs de tri - cités Est**

Jeudis 14 et 28 Mars et 11 et 25 Avril

**Sacs de tri – Haut des Places**

Lundis 11, 25 Mars et 8 Avril et Vendredi 26 Avril



### Séjours 8 jours et 7 nuits dans le Var – Les Issambres (bord de mer)

- Du 05 au 12 octobre 2019

À partir de 256 € (possibilité ANCV)

À destination de tous les seniors de la CC3M âgés de plus de 60 ans.

Inscriptions avant le 1<sup>er</sup> mars 2019 auprès de la CC3M

4 Rue de la Meurthe – 54360 MONT SUR MEURTHER – 03.83.71.43.62 – florence.aguerreche@cc3m.fr



## ENFANCE & JEUNESSE

### Carnaval

**Samedi 9 Mars De 14h30 à 18h00**

Ouvert à tous les enfants scolarisés à Damelevières

(accompagnés et sous la responsabilité d'un adulte)

**14h30 – D É F I L É** - Rendez-vous parking du Foyer des Jeunes

**15h00 – Arrivée à FAR FAR AWAY** (Galaxie)

Inscris-toi en renvoyant par mail ton

Nom, prénom, âge classe et école à l'adresse

suivante : [endirectdamelevieres@orange.fr](mailto:endirectdamelevieres@orange.fr)

**Tous les déguisements sont acceptés**

